

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

• Contrat de liquidité à Paris

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2010 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 7 550 Titres
- 7 650 857 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2010, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 27 250 Titres
- 7 342 996 €

• Contrat de régularisation de cours à Casablanca

Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild & Cie Banque, à la date du 31 décembre 2010 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 45 000 Titres
- 55 832 740,76 MAD

Il est rappelé qu'au 30 juin 2010, les moyens suivants figuraient au compte de régularisation de cours :

- 95 000 Titres
- 46 818 969,87 MAD